



COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 26 septembre 2021

Clubs représentés : Audincourt, Belfort, Besançon R03, Besançon SPT, Chaffois, Dole, Lons-le-Saunier, Morteau, Pontarlier, Réchésy, Valentigney, Vesoul, Villers-le-Lac.

Clubs excusés : Gray, Les Hôpitaux Neufs, Parcey, Rang, Rougemont.

Anne rappelle que le protocole sanitaire en vigueur sur notre comité a été envoyé à tous les responsables de club et se trouve également sur notre site.

I. Approbation du PV de l'AG 2019-2020

Aucune remarque sur le PV de l'AG 2019 – 2020. **Rapport approuvé à l'unanimité.**

II. Rapport moral et d'activité de la saison 2020 – 2021

A. Rapport moral (Anne ALBINI)

« Je commencerai par une pensée particulière pour Suzanne Levy du club de Besançon, qui était très présente lors de toutes les organisations sur le comité et au-delà, et Danièle Caillat du club de Lons, adepte du scrabble loisir, qui nous ont quitté durant cette de saison. Une saison pas simple, qui a démarré en douceur de septembre à octobre, certainement par crainte des joueurs. Néanmoins, les différents protocoles mis en place sur le comité ont toujours pu permettre de jouer dès lors que les salles ouvraient, avec le principal souci : permettre de jouer dans le plus grand respect et la santé de tous. Aucun cas COVID n'a été déclaré lors des 16 tournois duplicate et classique qui se sont déroulés. Un grand merci à tous ceux qui se sont pleinement investis dans ces organisations, plus exigeantes qu'habituellement, mais pour le plus grand plaisir des participants. 2 festivals ont pu se dérouler sur le comité, grâce aux membres du club de Valentigney et à tous ceux qui les ont aidés.

Le comité a innové en organisant sa première semaine de simultanés fédéraux, en juin et je tiens à remercier tout particulièrement Claude, notre trésorière pour son entière implication, sa disponibilité auprès des 22 participants, ainsi que Françoise Faivre-Pierret et Claudine Mottet pour leur aide à l'arbitrage. Les retours très positifs font chaud au cœur lorsque vous vous investissez, surtout par les temps qui courent. Vous pouvez sur notre site y découvrir l'ambiance chaleureuse de cette semaine et ce projet se poursuivra sur les saisons à venir.

Le jeudi 29 octobre, nous étions à nouveau confinés. Pour ceux qui me connaissent, vous savez que je n'apprécie guère l'inactivité, donc j'ai pris mon bâton de pèlerin et au niveau de mon club, je suis allée installer la plateforme Zoom, chez nos licenciés et quel bonheur de pouvoir rejouer, de se voir, de papoter, quel que soit le niveau de jeu des personnes, leur âge et leur niveau de connaissances des nouvelles technologies. Mais les rencontres du weekend manquaient, donc en février 2021, les 2 semaines de vacances se sont en fait transformées en 2 semaines de scrabble à temps plein (après-midi et soirées) et je tiens vivement à saluer le dévouement des animateurs bénévoles qui ont participé à ce

projet, qui ont apporté leur touche personnelle lors des commentaires en cours de partie ou de debriefs de fin et qui ont consacré leur temps personnel au service de vous tous : Frédéric Bartier, Murielle et Pascal Bernier, Claude Boucard, Colette Hermelin, Hélène Jonckheere, Marie Stoeffler et Isabelle Valdenaire. L'aventure s'est poursuivie au niveau du comité jusqu'en juin. Elle a permis d'insuffler le mode « séance de club en parties virtuelles » auquel 9 clubs du comité ont adhéré. Avec plus ou moins de participants selon les clubs, la vie scrabblesque a commencé à reprendre. Je sais que chacun a essayé de faire son maximum pour maintenir le lien avec les licenciés et je vous en remercie. Plus de 200 licenciés du comité ont répondu présent à toute cette période de scrabble virtuel que ce soit au niveau des séances du comité ou des séances de club, et ce, avec une entière satisfaction. Je ne veux surtout pas oublier les joueurs fidèles, qui quelle que soit la situation, ont eu confiance aux organisateurs, ont préféré s'inscrire, se déplacer et jouer plutôt que d'attendre et de subir, qu'ils en soient remerciés. C'était un petit zoom sur cette saison qui a su résister au mieux à la COVID avec son nouvel acronyme : Croire, Oser, Vivre, Innover et Développer, qu'il nous faudra poursuivre d'appliquer pour les saisons à venir. »

B. Bilan des clubs et licences (Claude BOUCARD – Annexe 1)

Le comité termine la saison avec 18 clubs affiliés (Annoire n'a pas renouvelé son adhésion pour la saison), pour un total de **370** licenciés contre 475 au 31 août 2020. Malgré tout, Claude pense que notre comité n'est pas si mal placé au niveau national.

A noter, 8 licenciés R00. Il s'agit de joueurs isolés qui ne souhaitent pas rejoindre un club, malgré les sollicitations du comité. Ils n'ont pris leur licence que pour pouvoir utiliser le logiciel fédéral DUPLIJEU.

Monique GUYOT : « *Sont-ils des anciens joueurs de club ?* **Anne répond NON.**

C. Bilan des compétitions (Anne ALBINI – Annexe 2)

16 tournois se sont déroulés cette saison : 12 en duplicate et 4 en classique. Aucun titre départemental ou régional n'a pu être décerné. Nous déplorons le manque de participants du comité, lorsqu'il a été possible de rejouer dans les salles ouvertes. Anne félicite les différents lauréats de ces différentes manifestations et remercie les organisateurs.

D. Bilan scolaire et jeunes (Patrick ZATTI)

Patrick précise qu'il y a eu peu d'activité scolaire cette saison, en présentiel. Il salue l'activité d'Isabelle VALDENNAIRE et Monique CUINET pour avoir organisé des « séances visio » avec les jeunes.

E. Arbitrage (Anne ALBINI)

Anne rappelle une modification importante du règlement intervenu en septembre 2020 :

Le mot joué doit obligatoirement être écrit en entier dans tous les cas, sans aucune erreur de recopie des lettres du mot proposé qui sont déjà sur la grille.

La moindre erreur de recopie des lettres du mot proposé qui sont déjà sur la grille entraîne un **zéro**. (cf : site comité, rubrique arbitrage).

Le règlement en vigueur se trouve sur notre site, avec divers documents qui s'y rapportent.

Le rapport moral et d'activité de la saison est voté à l'unanimité.

III. Rapport financier de la saison 2020 - 2021 (Claude BOUCARD)

Malgré l'annulation de nombreuses compétitions régionales et nationales, Claude constate que les mouvements de trésorerie ne sont quand même pas négligeables, principalement en raison de l'organisation de la semaine de Simultanés Fédéraux, organisée en juin. Le comité a également reversé à chaque club, une somme en fonction du nombre de licenciés (cf CA de janvier 2021). Il s'est doté de 6 nouveaux jeux de classique. Le bilan de la saison présente un solde positif de 567,77€ pour des revenus s'élevant à 28 279,61€ et des dépenses à hauteur de 27 711,84€.

Benoit BRIGAUDET et Jeanne MOUROUX, (vérificateurs aux comptes) ont procédé le 15 septembre à l'analyse des comptes et constaté l'excellente tenue des livres de trésorerie. Ils proposent donc à l'Assemblée Générale de donner quitus à Claude et la remercient vivement pour tout ce travail effectué.

Aucune remarque concernant ce rapport financier. **Vote à l'unanimité.**

IV. Budget prévisionnel 2021 – 2022 (Claude BOUCARD)

Claude présente un budget prévisionnel 2021 – 2022 à l'équilibre, malgré la complexité de prévoir, à partir des comptes d'une saison tronquée, conséquence de la crise sanitaire.

Le comité envisage l'achat d'un ordinateur, lequel sera confié à la Secrétaire.

Aucune remarque concernant ce budget prévisionnel. **Vote à l'unanimité.**

V. Informations diverses (régionales et fédérales) (Anne ALBINI)

Toutes les informations se trouvent dans les CR de CA envoyés aux clubs et présents sur le site. Voici les plus importantes nous concernant directement :

Infos fédérales :

Aucune baisse du tarif de la licence décidée au niveau fédéral.

Augmentation de 1 euro par joueur de la redevance sur les compétitions concernées. Le CA du comité a décidé de répercuter cette augmentation au niveau des tarifs d'inscription et ce pour ne pas pénaliser les clubs organisateurs.

La fédération a proposé de mettre en place AssoConnect, plateforme de gestion d'associations. Le comité s'est porté volontaire pour être testeur. Anne et Claude ont suivi une formation. Elles restent très réservées sur son utilisation au niveau de la gestion comptable et ont des questions fondamentales auxquelles elles auront peut-être des réponses mercredi 29 septembre, suite à leur demande d'une nouvelle visio. Avec celui-ci, notre fédération dispose-t-elle d'un droit de regard sur les comptes du comité et des clubs qui l'utiliseraient ? Ceci serait inconcevable selon Anne et Claude et les présidents de clubs qui se sont exprimés.

Monique CUINET « *avons-nous accès aux comptes de la fédé ?* » **La réponse est non. On peut voir tout ce qui se passe au niveau inférieur, mais pas au niveau supérieur.**

Annie TRIBUT « *qu'est ce que cela leur apporte ?* » **une validation des licences plus rapide.**

Hors CA, suite à la formation du 29/09/2021 : C'est possible de bloquer, mais cela n'a pas été demandé par la FFSc. Nous avons eu des réponses à nos questions et mise à part cette problématique, au niveau comptabilité, nous avons eu beaucoup d'éclaircissements positifs. Des webinaires pour les clubs vont être mis en place.

Infos régionales :

Calendrier régional : 2 semaines de simultanés fédéraux sont programmées en octobre 2021 et juin 2022 au Centre Evasion Tonique (partenaire du comité) de VILLERS LE LAC. Pour le mois d'octobre, 2 membres du comité seront sur place, pour l'organisation, l'arbitrage et les animations, ce sera Claude et Murielle.

Anne constate qu'il y aura plus de joueurs francs-comtois que lors de la précédente édition.

Les joueurs des clubs de Villers et Morteau auront la possibilité de jouer la qualif Vermeils au centre Evasion Tonique le samedi 16 octobre.

Il est rappelé que le demi-tarif des droits d'inscriptions est appliqué aux Espoirs, mais aucune redevance pour cette catégorie n'est à verser à la fédération.

Championnat de France jeunes et scolaires 2022 : les familles paieront 100€ (aide possible des clubs ou FSE, écoles...) et le comité prendra en charge le complément à 130€ ainsi que le transport en groupe. Il peut examiner au cas par cas, une aide complémentaire, de même que la DNSJS. Il est rappelé que durant la saison, toutes les compétitions sont gratuites pour eux.

Depuis fin août, Virginie ALBINI a créé une page FACEBOOK pour le comité. Ne pas hésiter à lui envoyer des infos sur les compétitions (albin.virginie@gmail.com). C'est un moyen de se faire connaître à l'heure où les réseaux sociaux ont une part importante dans la communication.

Anne souhaite la bienvenue au nouveau club de VESOUL MARTEROY (R21) créé à l'initiative d'Isabelle VALDENAIRE.

Concernant la qualif Vermeils, Diamants, Rubis, les clubs souhaitant ouvrir un centre doivent envoyer l'info à Murielle très rapidement et ce, dans le but d'ouvrir un maximum de centres.

Frédéric BARTIER demande que soient précisés les clubs candidats pour ouvrir un centre pour les différentes compétitions à venir.

Sous réserve de disponibilités des salles :

- Qualif Vermeils du 16 octobre 2021 : Besançon R03, Pontarlier, Belfort, Lons le Saunier.
- Phase 1 du 6 novembre 2021 : Chaffois, Belfort, Morteau, Dole, Haute Saône à voir.
- CHPT 25 : 21 novembre 2021 Chaffois
- Phase 2 : 28 novembre 2021 Audincourt, Foyer municipal.
- Simultané de Blitz : 4 décembre 2021 Vesoul, Maison des associations. (club R05)
- Phase 3 : 12 décembre 2021 Lons le Saunier
- CHPT Régional Classique : 18 décembre 2021 Besançon R03
- Simultané Mondial : 8 janvier 2022 : Besançon R03, Pontarlier, Audincourt, Dole, Villers le Lac,
- CHPT 70 en 2022 : 9 janvier 2022 Pusy (organisé par le club Vesoul R05)
- TH3 de Besançon R03 en multiplex : 16 janvier 2022
- Simultané VerDiam : 22 janvier 2022 : Pontarlier, Besançon R20 ?, Lons le Saunier, Audincourt

Echange entre Pierrette DESCHASEAUX et Frédéric BARTIER : le club R20 doit faire les démarches cette semaine pour savoir s'ils peuvent avoir une salle, des arbitres du club doivent se porter volontaires. Si le club n'est pas en mesure d'en assurer l'organisation, il doit prévenir début octobre Anne, Frédéric et Murielle.

Frédéric annonce qu'il va mettre en place une formation d'arbitrage au niveau de son club, si besoin il sait qu'il peut compter sur le comité.

Anne en profite pour rappeler à tous, qu'il serait bon que ce ne soient pas toujours les mêmes qui arbitrent les compétitions, il serait bon que chacun se sente responsable et puisse jouer, arbitrer/ramasser. Ne devenons pas de simples consommateurs, au risque de voir périliter nos associations ! Le comité, sur vos demandes, mettra en place des formations.

Isabelle VALDENNAIRE souhaite une formation Sigles. Elle en profite pour donner les raisons qui l'ont incitée à créer un nouveau club à Vesoul. Etienne PENTECÔTE a également pu donner son point de vue sur cette situation. Anne précise que le plus important est de pouvoir faire vivre nos différents clubs, chacun ayant peut-être des visions différentes et que la Haute-Saône devra s'entendre à 3 pour les différentes manifestations.

Etienne précise que pour le Blitz, il lui manquerait un arbitre et Pascal BERNIER se propose.

Laurent CATHERINE propose que la formation Sigles se fasse par le biais de Zoom. Anne acquiesce et Claude rajoute que la formation pourrait être enregistrée et diffusée sur le site du Comité. Les personnes intéressées doivent se faire connaître le plus rapidement auprès d'Anne.

Questions diverses

Laurent CATHERINE propose de réaliser des interviews de scrabbleurs mais pas forcément « des compétiteurs », à diffuser sur le site du comité selon une fréquence restant à déterminer, pourquoi pas mensuelle ? Ceci sera étudié par le futur bureau.

VI. Election du nouveau bureau :

Membres restants : Anne ALBINI, Claude BOUCARD et Corinne FAUVET

Membres sortants : Murielle BERNIER, Chantal GIROD et Patrick ZATTI.

Membre démissionnaire : Annie ROMERO

Chantal qui ne se représente pas et Annie ont été remerciées par un bouquet de fleurs pour leur implication au sein du comité.

Candidat(e)s. Murielle BERNIER, Pascal BERNIER, Patrick ZATTI.

Dépouillement effectué par Laurent CATHERINE, Françoise FAIVRE-PIERRET et Isabelle VALDENNAIRE.

86 votants, sont élus :

Pascal BERNIER avec 86 voix

Murielle BERNIER avec 83 voix

Patrick ZATTI avec 81 voix

Anne remercie les représentants du comité à l'AG fédérale : Geneviève ALBINGRE, Frédéric BARTIER, Brigitte BUDA qui ne se représentent pas.

Une seule candidature : Annie TRIBUT **élue à l'unanimité**.

Les deux autres représentants seront des membres du bureau.

Jeanne et Benoit acceptent de poursuivre leur mission de vérificateurs des comptes.

Voici les fonctions de chaque membre au sein du bureau pour les saisons à venir :

Anne : présidente, déléguée classique, promotion et communication

Claude : trésorière, gestion des licences et de Sigles

Murielle : secrétaire, courriers d'informations des compétitions

Pascal : secrétaire adjoint, responsable BOISSOR, suivi de l'arbitrage et des compétitions

Patrick : délégué scrabble scolaire

Corinne : impression des AV, diverses tâches en fonction des besoins

La secrétaire
Murielle BERNIER

En date du 29/09/2021